

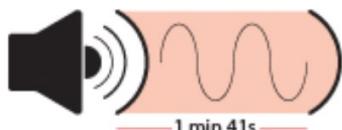
ALERTE

ET PROTECTION DES POPULATIONS

Reconnaitre les différents signaux

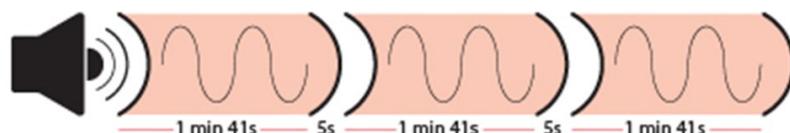
1 - Le signal national d'alerte : exercice

- Son modulé, montant et descendant
- Une seule séquence d'1 minute et 41 secondes
- Tous les premiers mercredis du mois à midi



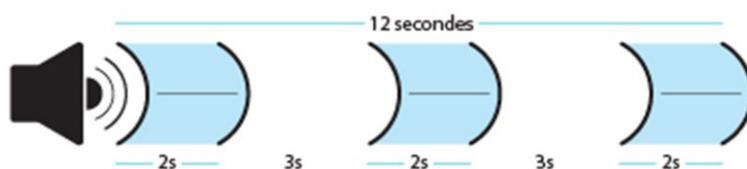
2 - Le signal national d'alerte

- Son modulé, montant et descendant
- Trois séquences d'1 minute et 41 secondes, espacées de 5 secondes
- La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes



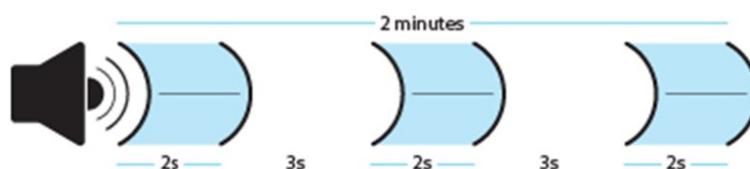
3 - Le signal spécifique aux ouvrages hydrauliques : exercice

- Seulement dans les secteurs situés en aval immédiat d'un ouvrage hydraulique
- Son de type « corne de brume »
- Un cycle d'une durée de 12 secondes composé de trois émissions sonores de 2 secondes séparées par un intervalle de 3 secondes
- Tous les trimestres : les premiers mercredis des mois de mars, juin, septembre et décembre à 12 h 15



4 - Le signal spécifique aux ouvrages hydrauliques

- Son de type « corne de brume »
- Un cycle d'une durée de 2 minutes composé d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un intervalle de 3 secondes
- La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes



Maitresse
l'unique

ALERTE

ET PROTECTION DES POPULATIONS

Comment réagir ?

1 - Comportements réflexes de sauvegarde à adopter

- Allumer la radio (stations de Radio France).
- En cas de confinement : arrêter la climatisation, le chauffage, la ventilation, boucher les ouvertures.
- En cas d'évacuation : se tenir prêt à évacuer (voir brochure « Je me protège en famille »).

2 - De manière générale

- Ne pas rester dans un véhicule.
- Ne pas rester près des fenêtres.
- Ne pas ouvrir les fenêtres.
- N'allumer aucune flamme.
- Ne pas quitter son abri sans consigne des autorités.
- Ne pas prendre l'ascenseur.
- Ne pas revenir sur ses pas.

3 - Dans les secteurs situés en aval des ouvrages hydrauliques

- Évacuer et gagner le plus rapidement possible les points hauts les plus proches cités dans le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'ouvrage.
- En cas de rupture d'un ouvrage hydraulique, les zones situées en aval sont inondées en quelques minutes. L'évacuation ou, à défaut, l'accès à une hauteur doit donc être immédiat dès que l'on entend la corne de brume.
- Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte (son continu de 30 secondes) pour quitter les points hauts.

ALERTE

ET PROTECTION DES POPULATIONS

Conduite à tenir

1 - En amont de toute crise / Risques majeurs :

- S'informer sur les risques et procédures pouvant impacter sur son lieu d'habitation, son environnement professionnel ou de loisirs.
- Préparer un kit d'urgence :
 - ⇒ <http://www.interieur.gouv.fr/alerte/alerte-orsec>
 - ⇒ <http://www.gouvernement.fr/risques>

2 - Face à tout déclenchement (SNA, FR-ALERT, notifications, médias, réseaux sociaux officiels, etc) :

- Se mettre en sécurité (bâtiment le plus proche...)
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- S'informer sur la situation
- Sauf urgence vitale, ne pas téléphoner
- Respecter les consignes des autorités, s'il vous est demandé :
 - ⇒ de vous confiner, à minima :
 - fermer les portes et fenêtres
 - calfeutrer les portes, fenêtres et bouches d'aération
 - arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation
 - ⇒ d'évacuer, à minima :
 - emporter votre kit d'urgence préparé à l'avance

3 - En période d'épidémie :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

*Maitresse
l'unicole*